S21Y SELARL
9, rue des Champs Corbilly
94700 MAISONS-ALFORT
Traitement du 22 oct. 2026 - GemWeb V4.31.7

DÉCLARATION DE CRÉANCE
à adresser au Mandataire judiciaire

N° 10021*01

Créancier
(Nom, adresse et références)

Mandataire du Créancier
(Nom, qualité, adresse et références)

Débiteur
(N° mandat, nom ou dénomination, adresse, n° RCS ou RM)

2363
MAMADOU EXPRESS SASU
12 rue Claude Bernard
94450 LIMEIL BREVANNES

Procédure

Nature du jugement
Redressement judiciaire

Date du jugement
21 octobre 2026

CRÉANCE DÉCLARÉE
(N.B. : Le décompte et la liste des pièces sont à joindre en annexe)

	Créance chirographaire (c'est à dire sans privilège)	**Créance privilégiée**	**Observations** (cf. notice § 3)
Montant échu			
Montant à échoir			
Total T.T.C.			

Fait à....., le .....

Nom et qualité du signataire .....

.....

requiert l'admission de sa créance pour un montant total de ..... Euros T.T.C.

Certifié sincère

SIGNATURE

Représentant des créanciers

Mandataire judiciaire
S21Y
Maître Sophie TCHERNIAVSKY
9, rue des Champs Corbilly
94700 MAISONS-ALFORT